



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

PROJET MINIER AUTHIER : LA MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE REÇOIT L'EXPERTISE HYDROGÉOLOGIQUE - AKIFER

LA MOTTE, LE 18 DÉCEMBRE 2018 – Dans le cadre du potentiel projet minier Authier de Sayona Québec inc., la municipalité de La Motte souhaite aviser la population de la réception de l'expertise hydrogéologique de la firme de Génie-Conseil, Akifer, tel que demandé par résolution lors de la séance ordinaire du 10 septembre dernier.

La firme Richelieu Hydrogéologie inc. (RHI) de par son étude hydrogéologique de base et par l'évaluation des répercussions du projet sur l'environnement, a toujours affirmé qu'il n'y aurait pas de danger pour la qualité de l'eau de l'esker. Le conseil municipal a désiré valider les conclusions de l'étude par un autre expert que RHI.

Voici donc la conclusion de l'avis technique de la firme de Génie-Conseil, Akifer :

« La présente expertise hydrogéologique permet d'affirmer que la démarche effectuée par Richelieu Hydrogéologie est conséquente et respecte les règles de l'art applicables dans le cadre de ce dossier. En somme l'étude réalisée répond aux objectifs cités. » Avec ce résultat, le conseil municipal considère qu'il n'y a pas de danger pour l'esker St-Mathieu-Berry.

Le rapport complet sera disponible pour consultation sur le site internet de la municipalité de La Motte à l'adresse suivante : <https://municipalitedelamotte.ca/wp-content/uploads/expertise-hydrogéologique-Akifer-décembre-2018.pdf>

Rappel des événements

Rappelons qu'à la suite à la consultation publique du 28 août dernier, le conseil municipal avait mandaté la firme de Génie Conseil Akifer, afin de recevoir une confirmation que l'étude hydrogéologique de RHI est conforme. Celle-ci a réalisé une étude hydrogéologique de base pour l'évaluation des répercussions du projet Authier sur l'eau souterraine en lien avec le projet d'exploitation d'une mine à ciel ouvert.

À propos de La Motte

La municipalité de La Motte fait partie du territoire de la MRC d'Abitibi en Abitibi-Témiscamingue et s'étend sur une superficie de 224 KM. Celle-ci est nommée en l'honneur du militaire Guillaume-Jérôme Vacquier de Lamothe, l'un des capitaines du régiment de Béarn de l'armée de Montcalm.

- 30 -

Source : Rachel Cossette
Directrice générale
Municipalité de La Motte
819 732-2878